

**EXTRAIT**

**du procès-verbal du Conseil communal**

Séance : du 19 mai 2026

Présidence : François Puricelli, Président

\* \* \*

**LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES**

- vu le préavis n° 07/2026 de la Municipalité du 09.03.2026 ;
- entendu le rapport de la commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

**d é c i d e**

1. d'octroyer un crédit de construction de CHF 813'000.- (huit cent treize mille francs) pour les travaux de réfection de la chaussée du chemin des Tuileries ;
2. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou de recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement ;
3. d'autoriser la Municipalité à porter la dépense relative à ce crédit de construction à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal d'Épalinges, le 19 mai 2026.

Le Président :  
  
François Puricelli



La Secrétaire :  
  
Fabienne Gheza